

A photograph of a wooden walkway and platform built in a forest. The walkway is made of light-colored wood and curves through the trees. The platform is also made of wood and has a railing. The background shows many bare trees and a green hillside in the distance.

RAPPORT ANNUEL DU
CONSEIL RÉGIONAL DU
DISTRICT DE NYON
2016

LES POINTS FORTS DES ACTIVITÉS DU CONSEIL RÉGIONAL 2016

Le Conseil régional consolide ses trois axes d'action : la construction institutionnelle avec de nouveaux outils de gestion, la réalisation de partenariats autour d'objectifs communs et l'accompagnement dynamique de projets.

- Des statuts renouvelés qui précisent les objectifs ainsi que l'organisation et encouragent la participation des délibérants communaux aux débats et décisions du Conseil intercommunal.
- L'entrée en force du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), 37 communes ont adhéré au but optionnel.
- La reprise des actions de Télé-Dôle SA par le Conseil régional a permis de réorganiser cette entité en une société d'équipements touristiques et de redéfinir les conditions de mise en valeur du domaine skiable transfrontalier.
- La signature de la 3^e génération quadriennale du Grand Genève par les huit partenaires ouvre de nouvelles

perspectives de financements de la Confédération.

- La validation du plan directeur régional opérationnel.
- Les engagements partenariaux:
 - Le programme des transports publics poursuit l'atteinte de ses objectifs, on observe la poursuite de l'évolution des fréquentations sur les lignes régionales (+6%) et les lignes urbaines (+13.5%).
 - Le succès de la phase test du Guichet mobile à Terre-Bonne qui accompagne les Plans de mobilité inter-entreprises. 16 entreprises ont signé une charte d'engagement.
 - La mobilisation d'une dizaine de partenaires en faveur du développement du tourisme de nature. La priorité est donnée à des projets de sport de nature et de sensibilisation à l'environnement.
- Le Conseil régional confirme encore son rôle de médiation et de conseils aux porteurs de projet :
 - Les réseaux agro-écologiques ont dédié 660 ha de surface agricole à la biodiversité : prairie, fleur de foin,

plantations indigènes.

- Le contrat de corridor biologique lac-pied du jura qui renforce la biodiversité dans les secteurs non-agricoles.
- 75 viticulteurs (à fin 2016) et plus de 300 agriculteurs, éleveurs et bouchers s'engagent pour maintenir leurs marchés de proximité grâce aux projets de la Maison des Vins de la Côte et de l'abattoir régional.

UN APERÇU DES PERSPECTIVES 2017

Le Conseil régional s'installe à la Grand Rue à Nyon, sa présence dans l'espace public augure d'une communication régulière au grand public.

- Un plan de communication qui prévoit notamment le renouvellement du site Internet et la réalisation d'expositions en vitrine.
- Les résultats de l'évaluation du patrimoine du tournant des Lumières permettent d'envisager la réalisation d'inventaires professionnels, la mise en réseaux de catalogues et la valorisation du patrimoine et des équipements.
- Un programme de mobilité qui privilégie des actions incitatives et de sensibilisation aux mobilités douces

et alternatives - comme le covoiturage - qui s'adressent au plus grand nombre.

- Les engagements partenariaux:
 - Le programme de valorisation de la filière bois – qui a été lancé au Conseil régional – débute une deuxième étape quadriennale et s'inscrit à l'échelle vaudoise.
 - La convention tripartite avec le théâtre de Rolle se conclut sur des résultats prometteurs. Une nouvelle convention quadripartite intègre l'État de Vaud.
 - L'accompagnement du Guichet mobile et des actions auprès des entreprises pourront être déployés sur plusieurs sites d'activités de Nyon, Gland et Rolle.

L'année 2016 est une année charnière marquée par la fin de la législature 2011-2016, une législature riche en débats qui a débouché sur la révision de l'organisation et la mise en place de nouveaux outils pour concrétiser les projets en cours. Une nouvelle législature et un Comité de direction largement renouvelé ont pris place : sept membres sortants et cinq membres entrants.

L'organisation a été adaptée pour accompagner au mieux les projets de la région. En ce sens il a été décidé de resserrer les effectifs du CoDir de onze à neuf membres et d'adopter une nouvelle répartition des dicastères.

Les changements opérés dans l'organisation politique montrent la volonté du Comité de direction d'élargir sa communication, de la rendre plus accessible à tous et de renforcer les relations avec les communes.

Comité de direction, le 16 mars 2017

1. SOCIO-ÉCONOMIE

1.1 Appui aux entreprises et développement économique

34 entreprises ont été soutenues dans leurs recherches, dont 16 dans la perspective de soutiens cantonaux. Dans l'ensemble, le Conseil régional a orienté 5 projets de création, 17 recherches de financements, 13 recherches de locaux, 71 demandes diverses. Le Conseil régional a transmis 5 dossiers au Service cantonal de la promotion économique, que l'association a préavisé positivement.

1.2 Produits du terroir

Le Conseil régional accompagne la Coopérative le CARRE pour le projet de relocalisation de l'abattoir régional à Aubonne. La mise à l'enquête du PPA en Chétry est lancée. Des recours sont déposés et les risques évalués. Parallèlement, avec la collaboration de l'association régionale du district de Morges, les démarches de recherche de fonds se poursuivent.

L'association de la Maison des Vins de la Côte a conduit un processus de concours d'architecture. Le projet primé s'intègre harmonieusement dans le paysage viticole. L'étude d'avant-projet et de projet débute dès la fin de l'année. Le rapport d'étape de documentation du Projet de dévelop-

pement régional agricole (PDRA) est élaboré en vue d'une convention avec la Confédération. Cette démarche permettrait de dégager quelque 21% des financements cantonaux et fédéraux à l'investissement.

1.3 Filière bois régionale

Le programme quadriennal pour la valorisation du bois régional entre dans la phase finale de mise en œuvre. Les résultats sont probants avec la part en augmentation des certifications de construction réalisés en bois suisse et la visibilité accrue des actions du programme. L'ouverture du programme à d'autres institutions professionnelles et à d'autres régions vaudoises (Nord vaudois, Aigle région, etc..) est en cours d'étude et se formalisera au printemps 2017.

www.bois-durable.ch

Actions de sensibilisation :

- 5 certifications et 10 en cours qui bénéficient d'un soutien du programme
- Coaching d'entreprises
- Un rendez-vous du bois : partage d'expérience dans la construction bois (50 participants)
- 4 maîtres d'ouvrage bénéficient de séances de conseils techniques individuels
- 4 remises de certificat COBS à des maîtres de l'ouvrage, lors

d'inaugurations officielles pour des objets certifiés

- 6 publiereportages d'un quart de page dans le journal 24Heures
- 3 événements stand et informations : caves Dutruy à Founex, Portes ouvertes triage Saubrette, Boiz'en fête St-George

Les zones d'activités :

- L'étude « analyse des besoins fonciers de la filière bois dans l'Ouest vaudois » a permis de confirmer que les entreprises de la filière nécessitent des surfaces importantes qui doivent également pouvoir assurer les développements futurs. Les surfaces encore libres aujourd'hui sont souvent non disponibles pour la filière ou trop chères.
- Développement d'un pôle bois : convention pour étudier une intégration d'un propriétaire de parcelle en tant qu'investisseur dans le projet. Étude de marché pour préciser le type d'entreprises locataires et la programmation du pôle.
- Suivi du projet de zone spécialisée bois à Gimel.

Actions en partenariat :

- Planification et animation d'une journée de formation continue «filière courte du bois»

- Séances de préparation en vue de la participation au projet « consommation locale dans l'Arc lémanique » dirigé par AGRI-DEA dans le cadre du programme national HPR-Economie.

1.4 Appui scolaire aux apprentis - AppApp

61 apprentis ont bénéficié d'un soutien scolaire en 2016. Ce qui représente 10 groupes pour 5 branches scolaires. Les demandes sont en augmentation.

1.5 Prix à l'innovation

Le prix de CHF 50'000 a été attribué à l'entreprise Exen Sàrl, basée à Gland. Cette dernière a réalisé une installation d'électrolyse alcaline à haute pression pour applications en îlot ou intégrées à la chaîne de valorisation du CO2 par méthanisation. Le prix a été remis lors du Forum Économique de la Côte le 21 mars 2016.

Ce soutien est apporté à part égale entre le Conseil régional et le Service cantonal de l'économie. Une demande de reconduction du soutien cantonal pour deux années complémentaires a été validée. Le préavis régional n° 26-2013 arrivant à son terme, le financement 2016 sera prélevé par voie budgétaire.

1.6 Partenariat avec les entreprises

Le Conseil régional a poursuivi son accompagnement des plans de mobilité interentreprises de Terre-Bonne et de la Vuarpillière dans lesquels le Guichet mobile offre une solution de conseils mobilité à l'attention des actifs.

1.7 Guichet Mobile – Point d'information mobilité

Le Guichet Mobile correspond à un point d'information physique et virtuel proposant un panel de prestations et de services à l'attention des collaborateurs des entreprises d'un même site. En partenariat avec l'association Pro-Jet, la mise en œuvre du projet au sein du Business Park de Terre-Bonne a duré jusqu'à l'été. En résultante, 16 entreprises ont signé une charte d'engagement pour la mise en place d'un plan de mobilité interentreprises. Un contact plus étroit est établi avec 8 entreprises comptant plus de 50 collaborateurs, celles-ci pouvant servir de moteur au sein de la zone d'activités. Sur un site à la capacité de quelque 2'000 emplois, 30% des collaborateurs se trouvent sur des axes de covoiturage et 33% ont un temps de trajet en transport en commun concurrentiel par rapport à la voiture. www.guichet-mobile.ch

2. TOURISME

La stratégie de développement touristique se consolide au travers de deux principaux positionnements thématiques : nature et culture.

- Le tourisme de nature orienté sur la sensibilisation à l'environnement et les pratiques sportives de nature.

Le préavis n° 69-16 permet de mettre en œuvre un programme d'actions et de mesures sur une période de cinq années. Il formalise aussi l'engagement d'un chargé de projet dont le financement est assuré à 21% par 8 communes, 33% par le Conseil régional, 33% par l'État de Vaud et 13% par Télé-Dôle. Parmi les priorités d'actions : la réalisation des projets de la Givrine. Les études et coûts de réalisation sont par ailleurs déjà réunis pour permettre la mise à l'enquête du parking de la Givrine, première pierre, d'une série de mesures.

- Le tourisme culturel qui permet d'affirmer la région comme un phare des arts de la scène et du patrimoine du tournant des Lumières.

Dans le cadre d'un autre préavis, une étude sur les retombées économiques d'institutions culturelles de la région a été lancée. Un échantillon de 10 institutions sont analysées au travers de leurs effets directs et indirects ainsi

que médiatiques. Les résultats de ce mandat devraient permettre de consolider la politique de développement touristique avec la politique culturelle, en vue de synergies et complémentarités.

En réponse à de nombreuses attentes, le Conseil régional a aussi engagé un mandat dédié au Patrimoine. La notion de Patrimoine étant infinie, le champ d'analyse a été circonscrit à la période du tournant des Lumières tenant compte que de nombreux équipements du district sont emblématiques de cette période d'une part, et que la région a véritablement rayonné durant cette époque, d'autre part. Il s'agit d'inventorier le patrimoine et l'état des lieux des collections afin de proposer des pistes en vue d'une future valorisation. Les résultats de cette étude seront présentés en 2017.

3. CULTURE

3.1 Agenda culturel

4 agendas ont été diffusés. L'agenda culturel sous format papier s'est ensuite arrêté pour laisser place à une collaboration avec NRTV dans le cadre de l'émission «NRTV fait sa culture». Une page Facebook culture commune a également vu le jour.

3.2 Soutiens aux activités culturelles

36 demandes de soutiens ponctuels ont été reçues, 24 projets ont été soutenus.

8 demandes de soutiens réguliers ont été accordées et 4 conventions sont en cours.

Le prix artistique a été remis à Julie Semoroz, artiste sonore, lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Casino théâtre de Rolle. Le mérite artistique régional a été décerné à Luciano Barisone, directeur artistique du festival de cinéma Visions du Réel.

3.3 Économie culturelle

Un mandat pour l'extension du Musée du Léman a été conduit, les résultats seront connus début 2017.

Le Conseil régional participe aux réflexions sur la gouvernance et la future exploitation de l'Usine à Gaz.

4. SPORTS

4.1 Soutiens aux activités sportives

Soutiens en faveur de : 8 manifestations sportives régionales, 2 clubs ou associations, 5 sportifs d'élite.

Parcours Vita Nyon-Trélex : Lancement du projet de valorisation de la piste Vita.

4.2 Commission régionale des sports

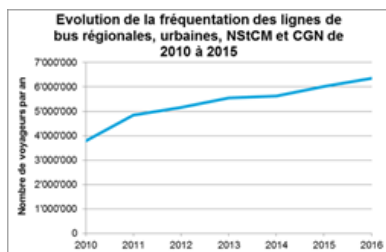
La commission s'est réunie à deux reprises. Elle comporte désormais plus

de membres issus des milieux sportifs et particulièrement du sport de nature. Proposition à la commission d'une nouvelle orientation pour la politique sportive en lien avec les sports d'extérieur et intégration à l'étude du réseau cyclable régional.

5. MOBILITÉ

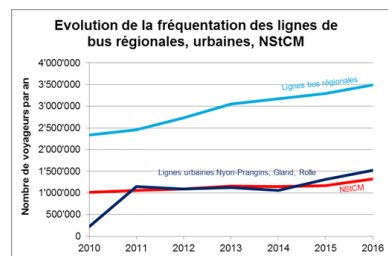
5.1 Réorganisation des transports publics

L'année 2016 a confirmé la progression de la fréquentation des transports publics. Par rapport à 2015, 6% de fréquentation supplémentaire pour les lignes régionales, environ 13,5% pour les lignes urbaines et pour le NStCM. Globalement entre 2010 et 2016 on observe 31% de progression dans la fréquentation des lignes urbaines, régionales, de la CGN et du NStCM.



Comme chaque année les communes organisées en bassins versants ont été consultées pour le bilan de l'ho-

raire 2015 et la préparation de celui pour 2017.



Amélioration de l'offre :

- Mise en service d'une nouvelle ligne Chavannes-des-Bois-Ver-soix en décembre 2015 et mise en œuvre du nouvel itinéraire de la ligne Nyon-Gingins en décembre 2016
- Renforcement de l'offre de la ligne touristique Le Brassus-Marchairuz-Gimel-Allaman pour la prochaine saison
- Programme de mise en œuvre par étapes validé par les communes et le canton pour le réseau de transports publics transfrontalier entre le Pays de Gex et le district de Nyon et la desserte du Centre Manor à Chavannes-de-Bogis
- Approfondissement des études avec les communes de La Rippe pour la desserte de Tranchepied et de Gilly pour celle du futur collège
- Lancement de l'étude pour le

renforcement de l'offre transports publics nocturnes dans le district de Nyon et le bassin versant d'Allaman

- Les partenaires français et suisses, ainsi que le NStCM ont décidé de lancer une étude de marché clientèle afin de déterminer la viabilité d'une prolongation de la ligne jusqu'aux Rousses.

Aménagements :

- Lancement de l'étude pour une amélioration des conditions de franchissement des transports publics à la jonction de Gland à court et moyen terme et finalisation de celle relative à l'installation d'une voie bus sur la route Blanche.
- Suivi des travaux : jonction de Coppet, nouveaux arrêts secteur Bichette à Vich, présélection bus à Dully, réfection des seuils à Duillier, système de détection aux carrefours à feux à Rolle et demande de crédits pour les arrêts Mont-sur-Rolle La Ferme et St-George Côte Malherbe.

5.2 Requalifications d'axes routiers

Le projet de réalisation de la RC1 1^{re} étape de Mies à Founex est achevé. Les communes, le Canton et la Région

doivent requérir les crédits de réalisation. Tannay et Founex ont déjà donné leur accord.

L'étude de faisabilité de la RC1 2^e étape, de Founex à Perroy s'est conclue en 2016. Une mise en œuvre par étapes et par secteurs est prévue pour ce tronçon d'environ 20km, à organiser avec le canton et les communes en 2017.

Le Conseil régional participe au groupe de suivi du projet de l'Office fédéral des routes pour l'élimination des goulets d'étranglement le Vengeron-Nyon. Des premières propositions pour les jonctions de Coppet et Nyon à long terme ont été présentées aux communes au début 2017.

5.3 Mobilité douce

Réseau cyclable régional :

Les communes ont été consultées lors de deux ateliers, ainsi que le groupe des associations de défense du vélo, pour contribuer à l'identification d'un réseau cyclable régional. Le développement d'infrastructures pour tous les usages, pendulaires, loisirs et sports sera complété par des mesures de sensibilisation pour inciter au report modal en faveur du vélo.

Les projets mobilité douce :

L'itinéraire cyclable de Rolle à Perroy a été arrêté avec les communes en dé-

cembre 2016, le projet de réalisation démarre en 2017, pour mettre à disposition cet aménagement au plus vite. A Gland, le passage inférieur cycles et piétons à la gare est presque achevé et à Coppet les CFF en collaboration avec la commune et la Région ont aussi lancé une étude de faisabilité pour un nouveau passage avec accessibilité aux quais.

Les projets cités bénéficient de cofinancements fédéraux dans le cadre du projet d'agglomération Grand Genève. Dans le projet d'agglomération de 3^e génération, déposé à la Confédération en décembre 2016, figurent de nombreuses autres mesures de mobilités douces pour renforcer l'usage des cycles dans le district.

Vélos en libre-service

L'ensemble des propriétaires publics et privés ont délégué au Conseil régional la compétence d'organiser un appel d'offres en marché public. Lancé au printemps, il fait l'objet d'un recours, jugé irrecevable par le Tribunal cantonal. Globalement, les objectifs sont les suivants: transmettre la propriété du parc existant à un concessionnaire, renouveler l'équipement et développer le réseau. Il est prévu que l'association Pro-Jet poursuive sa collaboration pour l'exploitation. L'évaluation

des deux offres (Intermobility et PubliBike) a été effectuée en décembre.

6. ENVIRONNEMENT

6.1 Contrat Corridors

Dans le cadre du contrat transfrontalier Vesancy-Versoix (mise en œuvre 2014-2019) des actions de sensibilisation sont organisées dans le district: des animations pédagogiques pour les écoles de Terre Sainte, et par exemple une balade à vélo sur le thème de la biodiversité lors de la Fête de la Nature.

Le contrat corridor Lac Pied du Jura a été signé par les partenaires en mai 2016 pour une mise en œuvre qui se poursuivra jusqu'en 2021. La Région est attentive aux coordinations entre les deux contrats corridors et les réseaux agro-écologiques du périmètre.

6.2 Réseaux agro-écologiques

La qualité biologique des périmètres agricoles du district doit se renforcer sur le long terme et les résultats unanimement salués de la 1^e phase de mise en œuvre des réseaux Eco-Terre-Sainte et Frontière, encouragent à poursuivre les efforts. Des discussions sont en cours avec ces réseaux afin de reconduire un soutien pour une 2^e phase.

Par ailleurs le Conseil intercommunal a validé un cofinancement de la région à un nouveau réseau « Cœur de la Côte », qui a pour particularité de se situer principalement sur le périmètre viticole.

6.3 Énergie

Les communes du district ont été conviées à Coppet pour une première rencontre sur les énergies renouvelables: la nouvelle loi cantonale sur l'énergie a été présentée ainsi que des nouveaux modes de partenariat public-privé pour les équipements.

A l'échelle du Grand Genève, le Conseil régional participe à la Communauté transfrontalière de l'énergie qui comme action majeure en 2016 a porté sur la candidature de l'agglomération pour accueillir les prochaines Assises européennes de la transition énergétique. Ces assises se tiendront ainsi à Genève en janvier 2018.

6.4 Projet de régionalisation de l'épuration

Le Conseil régional a été mandaté par les partenaires (AEB, APEC, Prangins, Nyon, Chéserey, Gingins) pour coordonner le projet de régionalisation de l'épuration. En 2016, une première étude technique et financière a permis de circonscrire le projet (phasage et emplacement) et une convention a été

signée en avril pour engager la suite des démarches.

6.5 Réseau sensibilisation à l'environnement

Une table ronde, dans le cadre du bilan de législature, a réuni les élus et les acteurs de la sensibilisation à l'environnement. Les discussions ont porté sur le rôle de la Région en tant que facilitateur pour les animations scolaires et le développement d'offres combinées.

7. TERRITOIRE

7.1 Planification

Le volet opérationnel du plan directeur régional du district de Nyon a été approuvé par la majorité des Municipalités et par le Conseil intercommunal. Il a été transmis au Canton avec le volet stratégique pour validation. Le Schéma directeur du NStCM a aussi été signé par les communes concernées et la Région et acheminé au Canton.

Le Conseil régional a accompagné les intercommunalités formant les centres du district pour l'établissement de leurs potentiels dans le cadre de la 4^e révision du PDCn du canton de Vaud et du Projet d'agglomération. Parallèlement et par souci de travailler avec toutes les entités formant le district, six

villages aux situations contrastées se sont prêtés à une étude exploratoire conduite par le Conseil régional sur leurs potentiels de densification sans déclassement de zones à bâtir.

Les régions et les agglomérations ont été conviées à des ateliers de discussion sur la mise en place d'organismes pour gérer les zones industrielles et artisanales (ZIZA) existantes et futures. Ces travaux sont conduits par le Service du développement territorial et le Service de la promotion économique vaudois pour répondre au cadre légal lié à la modification de la LAT et à la 4^e adaptation du PDCn. Il s'agira de construire un système partenarial canton-région-communes à l'échelle régionale. Le travail se poursuit en 2017.

7.2 Projets

- Les zones artisanales : le Conseil régional et/ou la SOFREN sont sollicités pour accompagner plusieurs démarches intercommunales de mise à disposition de nouvelles zones artisanales. Les démarches sont aussi liées au développement de l'organisme de gestion des ZIZA qui devrait trouver une définition consolidée en 2017.
- Le développement des secteurs gare : les plateformes gare du

réseau régional et RER sont au cœur des discussions et font l'objet d'études et de réflexions, certaines mesures de valorisation de la multimodalité sont inscrites au projet d'agglomération Grand Genève.

Route de distribution urbaine

Une convention partenariale est en cours de rédaction pour la 1^{re} étape de la RDU sur la commune d'Eysins. Après signature l'avant-projet pourra démarrer. Le Conseil intercommunal a aussi accepté de contribuer à des travaux ferroviaires destinés à garantir à court terme l'usage de la plateforme rail/route d'Eysins et de lancer une étude de marché de développement des filières intéressées au renforcement du transport par le rail dans la région.

Pour la RDU 2^e étape «Nyon (En Oulteret) - Prangins (Etraz Nord)», trois équipes de professionnels ont fait des propositions pour vérifier la capacité du site à accueillir à terme environ 6'000 habitants-emplois. Des recommandations portant sur des aspects qualitatifs (programmation économique et culturelle, par exemple) et des principes de valorisation urbanistique ont été émises pour les partenaires du projet. Il s'agit notamment de conserver des activités agricoles

au sein des quartiers et de prévoir un itinéraire cyclable le long de la future RDU facilitant aussi l'accessibilité aux futurs quartiers. Ce projet de mobilité douce fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Confédération au titre de mesure du Grand Genève du projet de 3^e génération.

8. COMMUNICATION

8.1 Outils

Newsletter

4 lettres d'information ont été éditées dans l'année.

Communiqués de presse

19 communiqués ont été diffusés.

Site Internet

L'inventaire des besoins est élaboré en vue d'adapter l'actuel site Internet vers un système nouvelle génération.

8.2 Stratégie de communication

Lancement d'un mandat d'analyse de la communication. Il se déroulera en 2017 et couvrira également la réalisation d'un cahier des charges pour le site Internet.

8.3 Promotion de la mobilité Produits combinés et actions incitatives:

- Visions du Réel en TP et à vélo : Au total 100 bons pour l'utilisation des vélos en libre-service

PubliBike et 150 billets Mobilis 2 zones ont été distribués sur le stand Nyon région l'esprit mobile en collaboration avec Visions du Réel dans le cadre des animations du Marché début avril. Le staff a pu bénéficier des vélos en libre-service durant le festival.

- Découverte du Parc Jura vaudois en e-bike : De juin à octobre 2016, un rabais de 50% sur la location d'un e-bike était proposé à l'Office du tourisme de St-Cergue, accompagné d'un bon de CHF 10.- pour une pause gourmande.
- Biennale de la Céramique en TP : Durant le festival et sur présentation d'un titre de transport valable à la caisse, les visiteurs ont bénéficié de la gratuité de l'entrée.
- Festival far° : Un concours de récolte d'anecdotes en lien avec la mobilité a été organisé en juillet, avec divers prix à la clé (vol en Montgolfière au-dessus de Rolle, billets far°). Durant le festival, 50 cartes journalières PubliBike ont été mises à disposition du staff pour leurs déplacements.

Promotion TP

- Kit mobilité : La totalité des kits mobilité destinés notamment aux habitants et aux pendulaires (4'000) a été distribué via les com-

munes, transporteurs et dans les entreprises du district.

- Subvention pour les habitants : Jusqu'en décembre 2016, une subvention cofinancée par le Conseil régional était proposée aux habitants de 24 communes. Ceux-ci ont notamment pu bénéficier d'un bon Mobilis de CHF 20.- ou encore d'un carnet de tickets de bus gratuit (Nyon et Prangins). Au total, 421 avantages ont été alloués à la population.

8.4 Informations autour de la RDU

- Organisation de 2 séances de présentation auprès des élus politiques (25 mai à Prangins et 2 juin à Nyon)
- Montage d'une exposition publique à Prangins et à Nyon, prévoyant des permanences d'information afin de renseigner la population
- Mise en ligne simultanée du site Internet www.projet-rdu.ch

9. MONITORING DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En 2016, une brochure Chiffres clés 2^e édition a été produite. Elle met en évidence les atouts et les synergies

socioéconomiques à développer dans le district, en plus des indicateurs relatifs aux thèmes de base, population, mobilité, etc.

Par ailleurs le corpus des données s'enrichit pour accompagner les projets du Conseil régional : diagnostic des zones artisanales du district, analyse de l'évolution démographique par commune, mise à jour du portail mobilité, élaboration des données pour le Grand Genève, etc.

Le Conseil régional participe aux rencontres de l'Observatoire statistique transfrontalier et au groupe Geoagglô du Grand Genève.

10. ORGANISATION

10.1 CoDir

L'année 2016 est marquée par le changement de législature et par le renouvellement du CoDir. Ont quitté le CoDir : Cornélia Gallay, Florence Rattaz, Denis Dumartheray, Jean-Noël Goël, Bernard Penel, Jean Sommer et Boris Vetsch. Sont restés au CoDir : Gérald Cretegny, François Debluë, Gérard Produit et Daniel Rossellat. Nouveaux membres du CoDir : Dominique-Ella Christin, Pierre Graber, Chantal Landeiro, François Roch et Françoise Tecon Hebeisen.

Une nouvelle répartition des différents

dicastères a été adoptée en juillet.

www.regionyon.ch/organisation/comite/
Un préavis voté en juin a permis une révision des indemnités des différentes autorités et des membres des commissions.

La révision des statuts du Conseil régional de compétence du Conseil intercommunal a été décidée en juin. Deux communes ont quitté l'association avec effet au 31 décembre 2016. Leur départ permet de mettre en oeuvre les nouveaux statuts dès janvier 2017.

www.regionyon.ch/doc/references/

Ces nouveaux statuts améliorent la représentativité des petites communes au sein du Conseil intercommunal et ils s'affranchissent du cadre qui demandait de contenir les dépenses à hauteur de 40% pour le fonctionnement, 30% pour les aides régulières et 30% pour les investissements. Le budget 2017 ressemble désormais à celui habituellement traité dans les communes.

10.2 Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises. Il a traité 20 préavis dans l'année.

Le bureau du CI a été renouvelé lors du changement de législature. La pré-

sidente est Valérie Jeanrenaud, Syndique de Burtigny et la Secrétaire est Katherina Repond, Secrétaire municipale de Burtigny.

Une commission est désignée pour travailler sur la révision du règlement du CI. Elle interviendra en 2017.

www.regionyon.ch/organisation/conseil/

10.3 Secrétariat régional

L'effectif du secrétariat régional demeure stable avec 14 collaborateurs représentant 12,3 EPT. Le poste d'assistant à la culture, laissé vacant, a été repourvu. Un préavis pour un poste de coordinateur tourisme de nature a été accepté et l'arrivée du nouveau collaborateur se fera en mars 2017.

www.regionyon.ch/organisation/secretariat/
Une politique salariale a été mise en place.

11. DISPOSITIF

D'INVESTISSEMENT

SOLIDAIRE DE LA RÉGION

NYONNAISE : DISREN

Ce nouveau concept est l'aboutissement d'un riche débat régional. Le DISREN renforce le rôle des communes et offre une approche projet par projet pragmatique. 37 communes ont adopté le DISREN, 2 ont programmé de le voter au 1^{er} semestre 2017 et 3

communes l'ont refusé.

Le DISREN est entré en force en juillet 2016 et permettra le cofinancement solidaire de projets d'intérêt régional. www.regionyon.ch/disren/

12. GRAND GENÈVE

Gouvernance :

En 2016, le Comité régional franco-genevois (CRFG) et le Groupement localisé de coopération transfrontalière du Grand Genève (GLCT) ont entériné le champ de leurs compétences respectives. Le GLCT se consacre désormais aux disciplines urbanisation, mobilité, environnement.

Les partenaires du PACA Genève-Rolle (espace géographique comprenant le district de Nyon, Divonne-les-Bains et les communes voisines, les communes genevoises de la rive droite) se sont coordonnés en 2016 autour du projet d'agglomération de 3^e génération (PA3) et ses mesures. Le PACA se réunira désormais régulièrement pour débattre des enjeux du Grand Genève le concernant et suivre l'évolution de la mise en œuvre des mesures.

Le forum d'agglomération de la société civile renforce son action, il a rendu un rapport très fouillé sur le PA3 qui fait partie des documents rendus à Berne. Le président du Conseil régional en

tant que membre du Bureau du Grand Genève est un des représentants du GCLT au sein du forum.

Projets

Après une année très intense de travail et de concertation avec les collectivités, le PA3 a été signé par les partenaires le 8 décembre 2016 à Genève et déposé ensuite auprès de la Confédération pour requérir un cofinancement pour ses infrastructures de mobilité. Son évaluation par les services fédéraux aura lieu en 2017. Pour le district un cofinancement est sollicité pour 10 mesures à réaliser entre 2019-2022 et quatre en 2023-2026, dont huit mesures de mobilité douce.



Le Conseil régional a aussi partici-

pé à de nombreuses études Grand Genève, diagnostic des installations à forte fréquentation, une approche P+R Rive Droite, l'étude traversée du lac, le covoiturage à l'échelle lémanique, les transports collectifs 2011-2014 évolution de l'offre et de la fréquentation, etc.

Mise en œuvre des mesures cofinancées

Deux fois par année le Conseil régional organise une revue de projet avec les maîtres d'ouvrage et accompagne leur relation avec le Canton et la Confédération. En 2016 une mesure PA2 réalisée, une mesure PA1 programmée pour la réalisation, sur les 10 mesures comportant souvent plusieurs infrastructures les efforts collectifs de mise en œuvre doivent s'intensifier.

13. SOFREN SA

La SOFREN est active sur 6 dossiers :

- La relocalisation partielle d'Agroscope Changins fait actuellement l'objet de recherche d'un accord avec le propriétaire OFCL.
- Deux hypothèses foncières sont à l'étude pour le pôle bois (La Rippe et Trélex).
- Un accord foncier avec le syndicat chevalin est en cours. Il

concerne un parking d'échange P+R de 50 places et la zone d'activités intercommunale de Mondre.

- Un accord du propriétaire est également en cours de formalisation concernant la Zone d'activités intercommunale du Vernay.
- Un engagement des TPN est à noter pour le projet d'acquisition d'un droit de superficie à Gland dans le cadre de l'opération d'achat des ex-bâtiments SAPJV.
- Pour consolider les investissements que de la Société d'équipement touristique Télé-Dôle SA doit réaliser, un projet d'acquisition de la zone d'accueil des Dappes (F) est en cours de négociation.

Le changement de législature implique pour la SOFREN un renouvellement de son Conseil d'Administration en 2017.

14. TÉLÉ-DÔLE SA

- Les communes ont transféré, en dehors de quelques exceptions, leurs actions Télé-Dôle au Conseil régional. Les actions du NStCM ont également été transférées à la Région qui est désormais l'actionnaire majoritaire de la société, avec 94.2 % des parts.
- Le Conseil régional a repris la gestion et la direction de Télé-Dôle

depuis le retrait du NStCM au 1er juillet 2016. Le Conseil régional a travaillé pour cette transition dès le printemps et a dû faire face à une lourde surcharge de travail administratif.

- Télé-Dôle a réalisé et signé un contrat de location du domaine de la Dôle avec la Sogestar. Le système de loyer progressif sur 27 ans est lié aux investissements réalisés.
- Une première phase d'investissements s'est concrétisée durant l'été avec l'aménagement des pistes sur la Dôle. Le Conseil régional accompagne la société Télé-Dôle pour la coordination et l'élaboration du projet de Massif transfrontalier Dôle-Tuffes qui se traduira par une véritable liaison (télésiège et pistes) ainsi qu'un point d'accueil (bâtiment d'accueil et un parking) situé au bas de l'actuel Télésiège des Dappes.
- Dans le cadre de l'exploitation des remontées mécaniques de St-Cergue, une convention quadriennale avec la commune est signée. Elle concerne l'exploitation des 3 remontées mécaniques et une réflexion sur les améliorations possibles.
- Une adaptation des statuts Télé-Dôle a eu lieu afin de mettre en

place une société d'équipement touristique.

- Le Conseil d'administration est renouvelé fin 2016

15. ANNEXES

15.1 Préavis

Préavis adoptés en 2016 :

Législature 2016-2021 :

- N°09-2016 Demande de crédit de CHF 75'000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional
- N°08-2016 Participation de CHF 72'000.- TTC sur le fonds TP affecté pour le réaménagement de l'arrêt de bus Mont-sur-Rolle, «La Ferme» (ligne CarPostal 10.840) et à la participation aux frais de communication
- N°07-2016 Budget 2017
- N°05-2016 Sortie de la commune de Commugny du Conseil régional
- N°04-2016 Demande de crédit de CHF 90'000.- TTC pour une contribution à des travaux ferroviaires sur la plateforme d'Eysins et pour une étude de marché pour les plateformes rail/routes régionales (Eysins et relocalisation de la Ballastière)
- N°03-2016 Dépôt auprès de la Confédération du Projet d'agglomération de 3^e génération du Grand Genève
- N°02-2016 Compétences du Comité de direction d'engager des dépenses

imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2016-2021

- N°01-2016 Autorisations générales de plaider pour la législature 2016-2021

Législature 2011-2016 :

- N°72-16 Détermination du nombre de membres du Comité de direction pour la législature 2016-2021
- N°71-16 Indemnités du Président et du Secrétaire du Conseil intercommunal, des membres des commissions de gestion, des finances et ad'hoc ainsi que des membres du Comité de direction et des commissions consultatives
- N°70-16 Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon de compétences du Conseil intercommunal
- N°69-16 Demande de crédit de CHF 250'000.- pour un poste de coordinateur tourisme de nature dans le cadre d'un programme de développement quinquennal
- N°68-16 Comptes 2015
- N°67-16 Participation de CHF 90'000.- TTC du fonds régional TP affecté pour le réaménagement de l'arrêt de bus Saint-George, Côte Malherbe (lignes CarPostal 10.720 et 10.723) et la participation aux frais de communication
- N°66-16 Contribution de CHF 66'000.- sur le fonds régional TP

pour l'expérimentation de la nouvelle ligne des Transports Publics Genevois - «U», l'amélioration de l'offre de la ligne touristique CarPostal 10.723 et la participation aux frais de communication

- N°65-16 Demande de crédit de CHF 50'000.- pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturnes dans le district de Nyon
- N°64-16 Demande de crédit de CHF 165'000.- pour la participation du Conseil régional à la mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura
- N°63-16 Demande de crédit de CHF 135'000.- pour le cofinancement du réseau agro-écologique Cœur de La Côte
- N°62-16 Contribution de CHF 75'000.- pour la participation 2016 au Grand Genève
- N°61-16 Approbation du Plan directeur régional du district de Nyon - volet opérationnel

15.2 Consultations

La loi sur l'aménagement du territoire du Canton de Vaud (LATC) et la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) ont été mis en consultation en 2016. Le CR a pris position par rapport à ces deux objets. Les avis ont été aussi transmis aux communes.

15.3 Postulats et interpellations

- Postulat d'A. Démétriades & Consorts pour une région à l'écoute de ses jeunes (2015-en cours de traitement)
- Postulat D.E. Christin & Consorts
- «Le découpage territorial actuellement utilisé dans le cadre du Conseil régional afin d'assurer des critères de représentativité géographique au sein de ses organes est-il pertinent ? » (2015-en cours de traitement)
- Interpellation de Pierre Wahlen : Quel manifeste pour une politique régionale de l'aménagement du territoire ? (2016-en cours de traitement)

15.4 Publications

- Rapport annuel - mars 2016
- Actualisation de la brochure «Fonds régional aux entreprises» - mai 2016
- «Culture Région», 4 éditions de l'agenda culturel
- 4 lettres d'information
- Brochure La Mobilité autrement
- Rapport TP 2015 - mai 2016
- Plan des réseaux 2017 (z card) - novembre 2016
- Chiffres-clés 2.0 - mai 2016
- Synthèse de législation - mai 2016
- Support en lien avec l'offre de transports publics (dépliants du réseau, flyers, tout-ménage)

15.5 Soutiens accordés Tourisme

- Far°, Festival des Arts Vivants
- Festival Visions du Réel

Culture / soutiens et partenariats

Aides ponctuelles :

- The Big Bang Company, *Contes à s'aimer*
- Le Carlaton, *L'oiseau Vert*
- Théâtre Côté Court, *Le Monte-plats*
- Association Pleine Lune, *Les Intimes et Concert de la pleine lune*
- Voice of Ruin, Tournée 2016
- Association Case Départ, *Le Révizor*
- Bonsoir la Compagnie, *LeFil*
- Association Fête de la Musique de Nyon, *Noviodunum Project*
- Les Top Modestes, *Les anges dans nos campagnes*
- Compagnie Arcanes, *Mozart et ta sœur ?*
- Mei Fa Tan, *The Music Video Contest 2016*
- Association Cause, *Appels-croisés*
- Le livre sur les quais
- Compagnie Freckles, *M.O.I.*
- ParticiMedia, *Culturadio*
- Cie ad-apte, *Il faut le boire*
- Alva Film Production, *Le Convive*
- CeramicaStiftung, *Ceramica CH vol. III*
- Civic City, *Voyage entre les langues*
- Hapax 21, *Osmose*
- Association Jazz au Peuple, *Festival Jazz au Peuple*

- Association Heimathome, *Nyon's on Fire Festival*
- Cie Pied de Biche, *Adieu, papa!*
- Elastique Citrique, *Tempo*
- Association des musées de Nyon, *Performance de Clédad & Petitpierre*
- Cie Courte Paille, *Festival du Conte*

Aides régulières :

- Parenthèse culturelle
- Fondation CMA
- J'val Openair
- Festival Autour de Mme de Staël
- Festival Variations Musicales de Tannay
- Association Poprock
- La Côte Flûte festival
- Biennale de céramique, Saint-Cergue

Conventions:

- Visions du réel
- Festival des arts vivants Far°
- Usine à Gaz
- Casino Théâtre de Rolle

Aides ponctuelles : CHF 59'000.-

Aides régulières : CHF 74'000.-

Partenariats : CHF 230'000.-

Sports / soutiens

Soutien aux clubs, associations : CHF 6'000.-

- Cercle d'Echecs de Nyon
- Fit & Fun Gym hommes

Soutiens aux manifestations sportives : CHF 32'500.-

- VTT La Barillette
- Desti'Lac
- Tour du Pays de Vaud
- Romande Energie Run
- Cyclo cross de Nyon
- Seven Association

Soutiens aux sportifs d'élite : CHF 10'000.-

- Alexandre Cergneux, athlétisme
- Julien Cergneux, athlétisme
- Maxime Muraca, golf
- Yannick Taffé, tennis de table
- Thibaud Decurnex, triathlon

15.6 Partenariats

- Transporteurs (Nyon région l'esprit mobile) : CFF, CarPostal, TPN, NStCM, PubliBike, CGN
- Offres combinées TP-loisirs : Nyon Région Tourisme, Parc Jura vaudois, Visions du Réel, Far° Festival des Arts Vivants, Biennale de la Céramique
- Guichet Mobile – Point d'information mobilité (PMiE) : Commune d'Eysins, SuisseEnergie, Association Pro-Jet

15.7 Événements

- Fin de législature 2011-2016 :
 - La mobilité d'entreprises
 - La nature à votre porte
 - La promotion du bois d'ici
 - L'urbanisation repensée
 - La sensibilisation, un métier

- Soirée de clôture
- Joutes sportives à St-George
- Cérémonie de remise des prix artistiques
- Rendez-vous du bois
- Fête de la nature, tour à vélo de la biodiversité, contrat corridors Vesancy-Versoix en partenariat avec le réseau agro-écologique Terre Sainte
- 1^{er} atelier sur les énergies renouvelables
- nisation pour faciliter la concrétisation des projets
- Mise au concours du prix artistique Régionyon
- Maintien et développement de la biodiversité - Signature du « Contrat corridors Lac-Pied du Jura »
- La Route de Distribution Urbaine (RDU) et ses quartiers
- Bilan de législature 2011-2016 du Conseil régional
- Projet de régionalisation de l'épuration

15.8 Communiqués de presse

- Projet de régionalisation de l'épuration
- Conseil intercommunal du 14 décembre 2016
- Audit de la Cour des comptes sur les associations de communes
- Prix artistiques 2016
- Le conseil régional entre dans une nouvelle dynamique
- Fonds régional aux entreprises
- Le nouveau Comité de direction a mis en place son organisation pour la législature 2016-2021
- Offres combinées TP-mobilité douce : accent sur la complémentarité des modes
- Donnez votre avis sur l'agenda culturel régional
- La Région lance un appel d'offres pour développer son réseau de vélos en libre-service
- Le Conseil régional ajuste son orga-
- Le Conseil intercommunal, un lieu de débats et de décisions
- Le dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) sera mis en œuvre
- Guichet Mobile - Point d'information mobilité

16. GLOSSAIRE

ADAEV	Association pour le développement économique de la Vallée de Joux
AGRIDEA	Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural
ARCAM	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges
CARRE	Coopérative des abattoirs de Rolle et Environ
COBS	Certificat d'Origine Bois Suisse
CODEV	Coordination du développement économique vaudois
CoDir	Comité de direction du Conseil régional
Far°	Festival far° des arts vivants
FRET	Fonds régional d'équipements touristiques
GLCT	Groupeement local de coopération transfrontalière
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
OFROU	Office fédéral des routes
OQE	Ordonnance fédérale pour la qualité écologique
PACA	Périmètre d'aménagement concerté d'agglomération
PDRA	Projet de développement régional agricole
PDRN	Plan directeur régional du district de Nyon
RC1	Requalification de la route cantonale entre Mies et Founex
RDU	Route de distribution urbaine
SDAN	Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise
SDOR	Schéma directeur de l'Ouest rollois
SOFREN	Société foncière de la région nyonnaise
SOGESTAR	SOciété de GESTion de la STAtion des Rousses
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
TP	Transports publics
VDR	Visions du Réel
VLS	Vélos en libre-service

Conseil régional du district de Nyon
Grand-Rue 24 — 1260 Nyon
T. 022 361 23 24
www.regionyon.ch